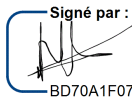


CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINALE

Signé par :

 BD70A1F07DEF4E7...

S.A.R.L LEGENDRE 110**CAPITAL SOCIAL : 8 000,00 EUROS****SIEGE SOCIAL : 7-9 Rue Pelée, 75011 PARIS 11****R.C.S. : 505111849**

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 juin 2026

Les associés de la **S.A.R.L LEGENDRE 110** au capital de **8 000,00 EUROS** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social.

La séance est ouverte sous la présidence de **Monsieur Albert AMAR**

SONT PRESENTS :

Monsieur Daniel AMAR	80 PARTS
Monsieur EDMOND AMAR	160 PARTS
Monsieur GABRIEL AMAR	80 PARTS
Monsieur Albert AMAR	80 PARTS

Soit au Total 400 PARTS

Sur les 400 PARTS représentant le capital social.

Le **Gérant** dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

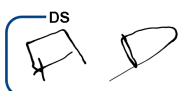
Il rappelle que les comptes de résultats, les annexes, le rapport de gestion les rapports spéciaux et le texte des résolutions proposées ont été tenu à la disposition des associés plus de quinze jours avant la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

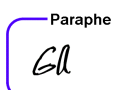
Le **Gérant** prend acte de la régularisation par chacun des associés du non-respect formel du délai de convocation de la présente Assemblée, réunie à ce jour en raison de l'urgence invoquée par les parties.

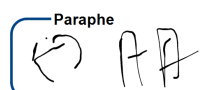
Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du gérant sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Quitus au gérant,
- Rapport spécial sur les conventions règlementées régies par l'article L 223-19 du code du commerce.
- Approbation desdites conventions,
- Distribution de dividendes,
- Questions diverses.

DS


Paraphe


Paraphe


Paraphe


1

Puis, lecture est donnée des, rapports suivants :

- Rapport de gestion du **Gérant**, exposant la situation de son activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, son évolution prévisible et les perspectives d'avenir, ainsi que les événements survenus depuis la clôture de l'exercice.
- Rapport spécial sur les conventions règlementées régies par l'article L 223-19 du code du commerce.

Diverses observations sont échangées, le **Gérant** fournit les précisions qui lui sont demandées.
Personne ne demandant plus la parole, le **Gérant** met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts, tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux, ont bien été respectées et, notamment, de la mise à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée des comptes annuels soumis à son approbation.
Le **Gérant** prend acte de la régularisation par chacun des associés du non-respect formel du délai de convocation à la présente Assemblée, réunie à ce jour en raison de l'urgence invoquée par les parties.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport général du gérant, ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 approuve lesdits rapports et comptes tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion.
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

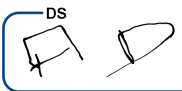
TROISIEME RESOLUTION

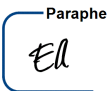
L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposés par la gérance à savoir :
Report à nouveau avant affectation : 370 206 €
Résultat de l'exercice 14 746 €
TOTAL A AFFECTER : 384 952 €

AFFECTATIONS

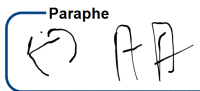
A la réserve légale :
Aux dividendes à distribuer (Acomptes inclus) : NEANT
Au report à nouveau : 384 952 €
TOTAL AFFECTE : 384 952 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DS


Paraphe
El


Paraphe
Gl


Paraphe


QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions règlementées régies par l'article L 223-19 du code du commerce, déclare approuver les conventions qui y sont énoncées.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'Assemblée des Associés prend acte que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents sont les suivants :

2024 :	NEANT
2023 :	NEANT
2022 :	NEANT

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts prévus par les dispositions légales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et le gérant.

Noms

Monsieur Daniel AMAR

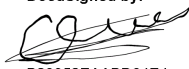
Monsieur EDMOND AMAR

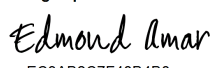
Monsieur GABRIEL AMAR

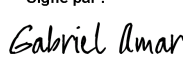
Monsieur Albert AMAR

Monsieur Albert AMAR

Signatures

DocuSigned by:

B29952EAABD64E4...

Signé par :

EC3AB2C7F48B4B8...

Signé par :

735A7D8053C3412...

Signé par :

BD70A1F07DEF4E7...

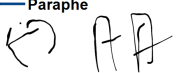
Signé par :

BD70A1F07DEF4E7...

DS

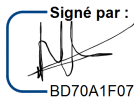

Paraphe


Paraphe


Paraphe


CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINALE

S.A.R.L LEGENDRE 110

Signé par :

 BD70A1F07DEF4E7...

CAPITAL SOCIAL : 8 000,00 EUROS

SIEGE SOCIAL : 7-9 Rue Pelée, 75011 PARIS 11

R.C.S. : 505111849

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**DU 30 JUIN 2026**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice, soumis à votre approbation (bilan, compte de résultats et annexe).

Pour votre information, nous vous avons adressé, avec le présent rapport, les documents suivants prescrits par la Loi,

Rapport de gestion du Gérant et rapport spéciale sur les conventions règlementées régies par l'article L223-19 du code du commerce,
 Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
 Inventaire et comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au 31 décembre 2025

L'inventaire a été mis à votre disposition au siège social, dans les conditions et délais légaux.
 Les comptes annuels qui vous sont présentés comprennent le bilan le compte de résultats et l'annexe.

I - COMPTE-RENDU DE LA GESTION DU GERANT, AINSI QUE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Notre Chiffre d'affaires hors taxes, y compris nos produits accessoires, s'est élevé à : 458 932 €

Notre production stockée s'est élevée à :

Notre production immobilisée s'est élevée à :

Les subventions d'exploitations sont de :

Les achats hors taxes, pour les marchandises, se sont élevés à :

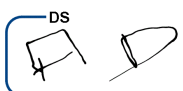
²La variation de stock de marchandises s'élève à :

Les Achats de Matières premières et autres approvisionnements sont de :

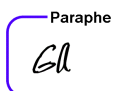
La variation des stocks de matière premières est de :

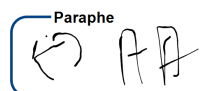
Le prix de revient des marchandises consommées s'est élevé à :

L'ensemble donne une marge brute de : 458 932 €

DS


Paraphe


Paraphe


Paraphe


4

Après imputation des frais généraux, qui se ventilent comme suit :

Autres achats et charges externes :	361 217 €
Impôts et taxes :	2 434 €
Salaires :	24 000 €
Charges sociales :	10 200 €
Dotations aux amortissements :	14 445 €
Dotations provisions sur actif :	
Autres charges :	1 €

Et, après addition des :

Reprises sur amortissements et provisions :	
Des autres produits :	
Le résultat d'exploitation est de :	46 635 €

Après imputation

des produits financiers :	3 623 €
des charges financières :	252 €
des produits exceptionnels :	
des charges exceptionnelles :	33 009 €
de l'impôt sur les bénéfices :	2 251 €
Le résultat net est de :	14 746 €

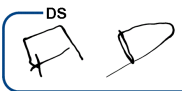
AFFECTATION DES RESULTATS

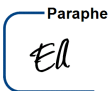
Nous vous proposons d'affecter les résultats de la façon suivante :

Report à nouveau avant affectation :	370 206 €
Résultat de l'exercice	14 746 €
TOTAL A AFFECTER :	384 952 €

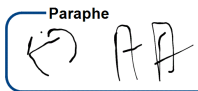
AFFECTATIONS

A la réserve légale :	NEANT
Aux dividendes à distribuer (Acomptes inclus) :	384 952 €
Au report à nouveau :	
TOTAL AFFECTE :	384 952 €

DS


Paraphe


Paraphe


Paraphe


FRAIS GENERAUX

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquès du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscale.

DIVIDENDES

Nous vous signalons qu'au cours des trois exercices précédents les dividendes suivants ont été distribués :

2024 :	NEANT
2023 :	NEANT
2022 :	NEANT

PRISE DE PARTICIPATION

Nous n'avons à vous signaler aucune prise de participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française, ni aucune acquisition de plus de la moitié du capital social d'une telle société au cours de l'exercice écoulé.

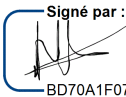
II - RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

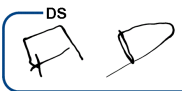
- . Rapport de gestion du gérant sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- . Approbation de ces comptes et rapports,
- . Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- . Quitus au gérant
- . Rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966
- . Approbation desdites conventions
- . Distribution des dividendes
- . Questions diverses

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.
Nous espérons qu'elles auront votre agrément.

Compte tenu de nos explications et des documents qui vous sont présentés, nous vous demandons de bien vouloir approuver les décisions de votre gérant, les comptes et les résolutions qui vous sont proposées, donner quitus au gérant et lui fournir, grâce à votre collaboration, les moyens de continuer son action et ce dans l'intérêt de la société.

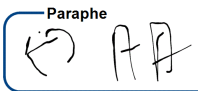
Le Gérant.

Signé par :

BD70A1F07DEF4E7...

DS


Paraphe
El

Paraphe
Gl

Paraphe


S.A.R.L LEGENDRE 110

**RAPPORT SPECIAL DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

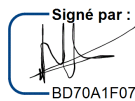
Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966, soumises à votre approbation.

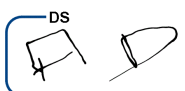
Conventions conclues au cours de cet exercice :

Aucune convention n'a été conclue.

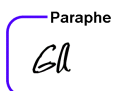
Nous vous demandons de bien vouloir approuver lesdites conventions.

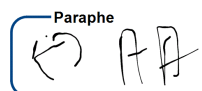
Le Gérant,

Signé par :

BD70A1F07DEF4E7...

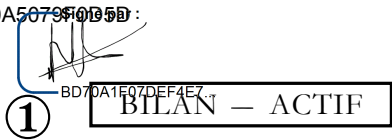
DS


Paraphe


Paraphe


Paraphe


7



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :LEGENDRE 110

Adresse de l'entreprise7 RUE PELEE75011 PARIS

Durée de l'exercice précédent *1 | 2 |

Numéro SIRET *5 | 0 | 5 | 1 | 1 | 1 | 8 | 4 | 9 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 |

Néant ☐ *

Capital souscrit non appelé(I)

AA

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'établissement *

AB

11 061

AC

11 061

Frais de développement *

CX

CQ

Concessions, brevets et droits similaires

AF

3 000

AG

3 000

Fonds commercial (1)

AH

AI

Autres immobilisations incorporelles

AJ

AK

Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes

AL

AM

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Terrains

AN

AO

Constructions

AP

371 009

AQ

268 467

102 542

Installations techniques, matériel et outillage industriels

AR

AS

Autres immobilisations corporelles

AT

365 891

AU

354 127

11 764

Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes

AV

AW

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)

Participations

CS

CT

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

CU

100

CV

100

Créances rattachées à des participations

BB

BC

Autres titres immobilisés

BD

BE

Prêts

BF

249 166

BG

249 166

Autres immobilisations financières *

BH

396 000

BI

396 000

TOTAL (II)

BJ

1 396 227

BK

633 654

762 573

ACTIF CIRCULANT

STOCKS *

Matières premières, approvisionnements

BL

BM

En cours de production de biens

BN

BO

En cours de production de services

BP

BQ

Produits intermédiaires et finis

BR

BS

Marchandises

BT

BU

Avances et acomptes versés sur commandes

BV

BW

CRÉANCES

Clients et comptes rattachés (3)*

BX

BY

Autres créances (3)

BZ

93 512

CA

93 512

Capital souscrit et appelé, non versé

CB

CC

DIVERS

Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)

CD

47

CE

47

Disponibilités

CF

144 697

CG

144 697

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance (3)*

CH

CI

TOTAL (III)

CJ

238 257

CK

238 257

Frais d'émission d'emprunt(IV)

CW

Primes de remboursement des emprunts(V)

CM

Écarts de conversion actif et différences d'évaluation *(VI)

CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)

CO

1 634 485

1A

633 654

1 000 830

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFîP N° 2051-SD 2026

Désignation de l'entreprise		LEGENBRE 110		Néant	☐ *	
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....8 000.....)			DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	370 206	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	14 746	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	393 752	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	19 987	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	282 429	
	Instrument financier à terme			D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	40 662	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	264 000	
	Dettes fiscales et sociales			DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	607 078		
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 000 830		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	607 078
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : LEGENDRE 110				Néant ☐ *	
		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	458 932	FH	FI 458 932
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	458 932	FK	FL 458 932
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions (9)				FP
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				F1
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 458 932
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			
Variation de stock (marchandises)*				FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 361 217	
Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 2 434	
Salaires et traitements *				FY 24 000	
Cotisations sociales (10)				FZ 10 200	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations			GA 14 445
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *			
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GY	
Autres charges (12)				GE 1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 412 296	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 46 635
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 3 623
	Reprises sur dépréciations				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO
	Produits de cessions d'immobilisations financières				G2
	Total des produits financiers (V)				GP 3 623
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 252
	Différences négatives de change				GS
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 252
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 3 371
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 50 006

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LEGENDRE 110		Néant ☐ *		
				Exercice N		
Produits exceptionnels (7)		(VII)		HD		
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter -7)		(VIII)		HH	33 009	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(33 009)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK	2 251	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	462 555	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	447 808	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	14 746	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	10 000
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:			A8	
		Dont cotisations facultatives Madelin		A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		DONS		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				10 000		
		CHARGES NON DEDUCTIBLES		23 009		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD